



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/12/24/Add.1/Corr.1
8 septembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Douzième session
Point 3 de l'ordre du jour

**PROMOTION ET PROTECTION DE TOUS LES DROITS DE L'HOMME,
CIVILS, POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS,
Y COMPRIS LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT**

**Rapport de l'Experte indépendante chargée d'examiner la question des obligations
en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable
et à l'assainissement, Catarina de Albuquerque**

Additif

MISSION AU COSTA RICA

Correctif

Dans l'ensemble du rapport:

- a) *Remplacer* loi sur l'eau de 1946 *par* loi sur l'eau de 1942;
- b) *Remplacer* le Ministère de l'environnement *par* le Ministère de l'environnement, de l'énergie et des télécommunications.
